

MAIRIE DE TALMONTIERS

03 44 84 83 21

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt aout deux mil douze, à 19 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie LECLERC, Maire-Adjoint, en application de l'article L2121-14 du CGCT.

PRESENTS : M. Varnier adjoint ; M. Lanel, Mme Guillotte, Mme Leclerc

ABSENTS EXCUSES : M. Leborgne, M. Faragout, Mme Dartril, M. Bourguignon,

ABSENTS : M. Defline, M. Lecocq, Mme Sement,

Mme Guillotte a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur LECLERC, 1^{er} adjoint, président de séance constate que le quorum n'est pas atteint, selon l'article L. 2121-17 du CGCT, le conseil municipal est à nouveau convoqué le Vendredi 24 août 2012 à 17h.

La séance est levée à 19h35

Le Maire-Adjoint,

Jean-Marie LECLERC